



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 20-63072

Mercredi 20 Mai 2020

Date d'envoi au service éditeur : 18/05/2020

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 20/05/2020 au 29/12/2020

Réf. JOUE : n°2020/S 098-234823 du 20/05/2020

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

> Créer un avis rectificatif

> Créer un avis d'annulation

> Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 78

Annonce No 20-63072

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville du Mesnil-Saint-Denis, MESNIL-SAINT-DENIS, F, Courriel : mairie@lemesnilsaintdenis.fr, Code NUTS : FR103

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : GESTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE DE LA VILLE DU MESNIL SAINT DENIS

Numéro de référence : 02/2020

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 85312110

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché concerne la réalisation de prestations de services de crèche et de garderie d'enfant pour la Ville du Mesnil Saint-Denis, ci-après dénommée la Collectivité Les prestations de service " petite enfance " concernent : a)Le centre multi-accueil " Les Mesniloups du Bourg " situé 7 rue du Général Leclerc, soit :trente (30) places en crèche, entièrement affectées à un accueil régulier, et cinq (5) places en accueil occasionnel (enfants moins de 4 ans). b)La micro-crèche " Les Champmesniloups ", située 17 rue du Lac aux Belles, d'une capacité maximale de 10 berceaux ; c)La micro-crèche " Les Mesniloups de Breteuil ", située 15 rue Charles de Selle, d'une capacité maximale de 10 berceaux. d)La micro-crèche " Le Village ", située 12 rue de la Noue, d'une capacité maximale de 10 berceaux. Les prestations ont lieu sur le périmètre de la commune du Mesnil-Saint-Denis

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Prestations de services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 85312110

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR103

Lieu principal d'exécution : Commune du Mesnil-Saint-Denis

- II.2.4) **Description des prestations** : Le présent marché concerne la réalisation de prestations de services de crèche et de garderie d'enfant pour la Ville du Mesnil Saint-Denis, ci-après dénommée la Collectivité Les prestations de service " petite enfance " concernent : a)Le centre multi-accueil " Les Mesniloups du Bourg " situé 7 rue du Général Leclerc, soit : trente (30) places en crèche, entièrement affectées à un accueil régulier, et cinq (5) places en accueil occasionnel (enfants moins de 4 ans). b)La micro-crèche " Les Champmesniloups ", située 17 rue du Lac aux Belles, d'une capacité maximale de 10 berceaux ; c)La micro-crèche " Les Mesniloups de Breteuil ", située 15 rue Charles de Selle, d'une capacité maximale de 10 berceaux. d)La micro-crèche " Le Village ", située 12 rue de la Noue, d'une capacité maximale de 10 berceaux. Le marché est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter du 1^{er} décembre 2020, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, et jusqu'au 23 juillet 2021. Il est reconductible tacitement deux (2) fois et prendra fin au plus tard le 21 juillet 2023. Périodes d'exécution du marché : -1^{ère} période d'exécution : Du 1^{er} décembre 2020 (ou de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure), au 23 juillet 2021 ; -2^e période d'exécution après reconduction : du 24 juillet 2021 au 22 juillet 2022 ; -3^e période d'exécution après reconduction : du 23 juillet 2022 au 21 juillet 2023. Il s'agit d'un marché de services sociaux ou autres services spécifiques passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique Le cahier des clauses administratives générales de référence est le CCAG relatif aux fournitures courantes et services (CCAG/FCS) issu de l'arrêté du 19 janvier 2009 (JO du 19 mars 2009). Le marché n'est pas décomposé en lots, son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. Il ne comporte pas de phase, ni tranches, ni variantes obligatoires et les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Enfin le marché ne comprend ni prestation supplémentaire éventuelle (PSE), ni solution alternative.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 60
Prix :
1. Prix / Pondération : 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 8
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Juillet 2023
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Prestations de services

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions :
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
29 juillet 2020 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 29 juillet 2020 - 13:00 Lieu : Mairie du Mesnil-Saint-Denis
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2023

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée
Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit, à tout moment, de ne pas donner suite à la procédure conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Les prestations sont financées par les parents (participations familiales), par la Caisse d'allocations familiales et par la Commune (budget principal) dans les conditions définies au présent contrat. Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article R2192-10 du Code de la Commande publique. Le dépassement de ce délai ouvre de plein droit, et sans autre formalité pour le titulaire, le bénéfice d'intérêts moratoires équivalents au taux d'intérêt fixé par la Banque Centrale Européenne augmentés de huit (8) points et du versement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement selon les modalités indiquées aux articles R2192-31 à R2192-36 du Code de la commande publique. Une avance peut être versée au titulaire dans les conditions prévues aux articles R2191-3 à R2191-19 du Code de la commande publique, sauf renonciation expresse de sa part dans l'acte d'engagement. Conformément à l'article 8 du CCP, l'avance ne peut être versée qu'après constitution d'une garantie à première demande prévue à l'article R2191-8 du Code de la Commande Publique, à hauteur du montant de l'avance. Cette garantie à première demande peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Le marché comprend une obligation de reprise du personnel: les salariés affectés au marché sont repris par le nouveau titulaire. Le futur Titulaire est donc assujéti à une obligation de reprise du personnel. La liste du personnel est fournie en annexe au DCE dans le document " État du personnel à reprendre ". Le dossier de consultation des entreprises (Dce) est disponible en téléchargement libre et gratuit, sur le profil d'acheteur de la commune : <http://www.marches-securises.fr> La personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard quatre (4) jours avant la date limite de remise des offres, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation, courriel ou télécopie) au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres, afin que la personne publique puisse répercuter ces informations à l'ensemble des soumissionnaires. Pour toutes questions, renseignements complémentaires ou en cas de problème ou d'incohérence, le candidat devra saisir l'acheteur directement sur la plateforme <http://www.marches-securises.fr> via la fonction " correspondre avec l'acheteur ". Pour apprécier au mieux l'étendue des prestations et pour se rendre compte des équipements / locaux existants qui seront mis à disposition du titulaire, il est demandé à chaque candidat de se rendre sur les lieux. Les modalités de cette visite seront précisées selon l'évolution de la crise sanitaire actuelle. Les plis doivent impérativement être transmis par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.marches-securises.fr> Le dossier d'offre remis devra comprendre les pièces suivantes : L'Acte d'engagement (Ae), daté, complété et signé électroniquement par la personne habilitée ; La décomposition du prix complétée ; Le cadre de réponse technique (Crt) complété ; le certificat de visite. Conformément à l'article R2161-17 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier, celle-ci ne pourra être engagée avec au minimum le premier candidat au classement et au maximum les trois premiers au classement de l'analyse des offres.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Sait-Cloud, 78000, Versailles, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges, 5 rue Leblanc, 75911, Paris Cedex, F

VI.4.3) Introduction de recours :**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

18 mai 2020

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : MSD

Classe de profil : Commune

Siret : 21780397200017

Libellé de la facture : Ville du Mesnil Saint Denis 1 rue Henri Husson - CS60578 Hôtel de Ville Services financiers, F-78322 Le Mesnil-Saint-Denis Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 29 décembre 2020

Objet de l'avis : gestion des structures d'accueil petite enfance de la ville du mesnil saint denis

Nom de l'organisme : Ville du Mesnil-Saint-Denis

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3901716

[> Informations légales](#)